


Nom
Prénom
Adresse station:
Email
Téléphone (si problème réservation)

Adresse principale
Code postal Ville N°
Pays

POUR INFO! Forfait journée 34 € 1/2 journée 27.20 €	Auron & Isola 2000				Auron ou Isola 2000			
	Achat avant le 28 novembre 2016		A partir du 28 novembre 2016		Achat avant le 28 novembre 2016		A partir du 28 novembre 2016	
	Tarif Normal	Tarif Fidélité*	Tarif Normal	Tarif Fidélité*	Tarif Normal	Tarif Fidélité*	Tarif Normal	Tarif Fidélité*
Adulte	628,00	566,00	650,00	628,00	608,00	546,00	628,00	608,00
Scolaire (de 12 à 16 ans), Etudiant (à partir de 17 ans), Age d'Or (de 62 à 71 ans)	480,00	428,00	500,00	480,00	458,00	410,00	480,00	458,00
Enfant (de 5 à 11 ans)	407,00	366,00	430,00	407,00	386,00	350,00	407,00	386,00
Les tarifs s'entendent hors coût du support réutilisable	Pour l'achat d'un minimum de 3 forfaits saison - Pour la même famille - père et/ou mère (obligatoire) et enfants (pour les catégories Enfants-Scolaires et Etudiants) - (exclure tous les forfaits spéciaux**) 							
Scolaire (de 12 à 16 ans) Etudiant (à partir de 17 ans)	407,00	366,00	428,00	407,00	386,00	350,00	407,00	386,00
Enfant (de 5 à 11 ans)	350,00	310,00	366,00	350,00	330,00	294,00	350,00	330,00
Support réutilisable Protège support	Support 5 € par pers Protège support 1 € par personne (1)							
Enfant - 5 ans à Adulte 72 ans révolus	Frais de dossier administratif de 20 € par forfait (2)							

RAPPELS IMPORTANTS

Principe du rechargement : Si vous possédez déjà une carte saison, il n'est pas nécessaire de nous la retourner. Vous devez juste noter, ci-dessous, le numéro se trouvant au dos de la carte magnétique et commençant par 1-1614..... afin que votre forfait puisse être rechargé. Lors de votre premier jour de ski, vous devrez vous présenter directement à une remontée mécanique et votre forfait sera activé lors de votre passage au tourniquet. Bien associer les numéros des cartes magnétiques attribuées lors du 1er achat aux personnes bénéficiaires de celles-ci durant la saison précédente afin d'éviter tout problème. Si un rechargement est effectué sur un support défectueux ou égaré, des frais de dossier + support (25 €) vous seront demandés pour la réédition du titre de transport. **En cas d'oubli ou de perte du forfait saison, ce dernier sera définitivement bloqué et refait moyennant des frais de réédition et de support (25.00 €)**

(1) Protège Support : Un protège support vous est offert pour tout achat d'un forfait saison plein tarif (hors gratuits et tarifs spéciaux). Les personnes ayant déjà eu ce protège support les saisons précédentes ne pourront pas bénéficier de cette offre cette saison. Les personnes n'ayant pas encore récupéré leur protège support peuvent se présenter à la caisse centrale pour le récupérer.

(2) Frais de dossier : Ces frais sont à régler uniquement pour les forfaits enfants -5 ans et les pers. de +72 ans

(3) Si vous souhaitez que vos forfaits vous soient adressés par courrier, en France Métropolitaine, rajouter 7 € de frais (uniquement si votre dossier est complet)

(4) Support : Obligatoire sauf si vous en possédez déjà un en bon état de fonctionnement (ni plié, ni gondolé, etc...)

* Tarif fidélité appliqué sur présentation du forfait saison 2015/2016

** Pour les forfaits spéciaux des enfants des clubs joindre **obligatoirement** les attestations d'inscription année en cours et année N-1 Sans les attestations les tarifs ne pourront pas être appliqués. Pour Auron, le passage en caisse reste obligatoire.

Nom	Prénom	Date de naissance	N° Support	Tarif unitaire
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€
			01 - 1614	€

S.E.M des Cimes du Mercantour Station d'Auron Services Administratifs et Techniques : Place Centrale - 06660 AURON Siège social : 06660 ST Etienne de Tinée N° Siret : 383 857 299 00010 - RCS Nice : B 383 857 299 - Code NAF : 4939 C Tél : 04 93 23 00 02 Fax : 04 56 54 32 57 Email : accueil@semcm-auron.fr	S.E.M des Cimes du Mercantour - Station d'Isola 2000 Services Administratifs et Techniques : Parking P1 - 06420 ISOLA 2000 Siège social : 06660 ST Etienne de Tinée N° Siret : 383 857 299 00028 - RCS Nice : B 383 857 299 - Code NAF : 4939 C Tél : 04 93 23 25 25 Fax : 04 56 54 32 62 Email : isola2000@semcm.com
---	--

Je soussigné (e) (nom et prénom), agissant en mon nom et/ou en celui des autres personnes inscrites, déclare avoir pris connaissance des conditions générales citées au verso et je déclare les accepter sans réserves, ni restrictions.

Frais de dossier 20€ (2) pour les -5 ans et les +72 ans	€
Support 5€ (4)	€
Total de la commande	€
Frais d'envoi (3)	7.00 € (facultatif)
Protège support	€
Montant total à régler	€

Fait à Le Signature du client

EXTRAIT DES CONDITIONS D'UTILISATION DES ABONNEMENTS

Lire les conditions générales de vente affichées en caisse

- 1) ▣ Ce forfait est strictement personnel. Il est incessible, intransmissible et n'est valable que muni d'une photographie récente. Il doit être présenté à tout contrôle et l'utilisateur devra pouvoir justifier de son identité. L'utilisateur doit être porteur de son titre de transport pendant tout le trajet sur les remontées mécaniques en service des stations d'Auron et d'Isola 2000. En cas de perte ou de vol d'un titre de transport, le titulaire devra présenter le justificatif de vente du forfait remis en même temps que celui-ci. Ce forfait sera bloqué définitivement et ne permettra plus l'accès au domaine skiable. L'acquisition du forfait implique l'acceptation des conditions énumérées ci-dessus et celles affichées aux caisses. Pour toutes les réductions, **en cas de non présentation de justificatifs, les forfaits ne pourront faire l'objet d'aucune régularisation après l'achat.** Il est de votre responsabilité de lire et de suivre les conseils de sécurité.
- 2) ▣ En cas de perte, vol ou détérioration, des frais administratifs de 20 € + support 5 € seront applicables pour la réédition du forfait y compris pour les forfaits gratuits. Réédition après présentation du justificatif de la 1ère vente et vérification.

▣ **NB: SAISON ÉTÉ : Ce forfait saison hiver donnera l'accès gratuit aux piétons et VTTistes sur les RM ouvertes l'été.**
Pour chaque accès, passage en caisse obligatoire (pour Auron uniquement)

Lisez les panneaux du domaine skiable. Attention aux horaires d'ouverture et de fermeture des appareils (indiqués au départ de la remontée) pour le retour à la station.

Les forfaits retrouvés sont recueillis par les services billetterie :

Auron : 04 93 23 00 02 & Isola 2000 : 04 93 23 25 25

SECURITE Dans votre intérêt, lisez et respectez les consignes de sécurité
Ski hors pistes à vos risques et périls

VOUS POUVEZ RESERVER

Sur Place	Auron	Caisse "Abonnement ski" Départ du Télériou - Place d'Auron	A partir du samedi 22 octobre 2016	Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
	Isola 2000	Bureau S.E.M des Cimes du Mercantour - Parking P1	A partir du samedi 12 novembre 2016	Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Par courrier	Auron	S.E.M des Cimes du Mercantour - Station d'Auron - Place Centrale - 06660 AURON		
	Isola 2000	S.E.M des Cimes du Mercantour - Station d'Isola 2000 - Parking P1 - 06420 ISOLA 2000		

JOINDRE A VOTRE COMMANDE

=> 1 photo d'identité ou une photocopie de bonne qualité de -1 an par personne en couleur ou en noir et blanc

ATTENTION aucun dossier ne sera validé en l'absence de photo ou d' autre justificatif

La SEM des Cimes du Mercantour se réserve le droit de demander une nouvelle photo dans le cas où celle en sa possession ne soit pas exploitable

=> Justificatifs à fournir :

* Enfants - Scolaires - Age d'or : Copie livret de famille ou carte d'identité

* Enf. - 5 ans et pers. de +72 ans: copie livret de famille ou carte d'identité impérativement

* Etudiants : Photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité avec adresse du domicile - et -
Photocopie d'une pièce d'identité si la carte d'étudiant ne comporte pas de photo
Certificat de scolarité avec adresse du domicile si pas de carte d'étudiant

=> Le règlement :

* Chèque à l'ordre de la **SEM des Cimes du Mercantour**

* Carte Bancaire

* American Express

* Espèces (sur place)

* Chèques vacances

* Virement

Cochez si vous ne souhaitez pas recevoir les nouveautés ou informations en cours

"Les prescriptions de l'Article 27 de la Loi Informatique, s'appliquent à ce document. L'exercice du droit d'accès et de rectification peut être effectué sur simple demande à la SEM des Cimes du Mercantour.

Demande d'autorisation de prélèvement par carte bancaire

Je soussigné(e) (*nom et prénom*) autorise par la présente, la "S.E.M des Cimes du Mercantour" à encaisser le montant de mes abonnements "Saison" remontées mécaniques, Saison 2016/2017 par carte bancaire.

N° carte :

N° de sécurisation : (3 chiffres au verso de la carte)

Expire le :

Type de carte : _____

Montant (chiffres et lettres) : _____

Date : _____

Signature

=> Lire les conditions d'utilisation ci-dessus et remplir de l'autre côté de cette feuille, "je soussigné....." en notant votre nom, prénom, date et lieu ainsi que votre signature

Pour tout renseignement :

Auron : 04 93 23 35 86

billetterie@semcm-auron.fr

Isola 2000 : 04 93 23 25 24

billetterie.isola2000@semcm.com



Septembre 2016

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Voici les dernières nouvelles de nos belles stations de Montagne. Une saison d'hiver marquée par un enneigement naturel presque inexistant, du jamais vu depuis la création de nos stations, mais qui nous a permis de démontrer la pertinence de nos investissements notamment en neige de culture. C'est ainsi que nos domaines ont été ouverts avec une qualité de neige et des pistes remarquablement préparées. Vous ne vous y êtes pas trompés ! Car vous êtes toujours plus nombreux à nous plébisciter, ce qui nous encourage à aller de l'avant et développer nos domaines skiables pour votre plus grand plaisir.

La Région « Provence Alpes Côte d'Azur » et La « Métropole Nice Côte d'Azur » présidée par Christian ESTROSI, le Conseil Départemental des « Alpes Maritimes », présidé par Eric CIOTTI, et représenté par notre conseillère Départementale Caroline MIGLIORE, ainsi que notre nouvelle députée Marine BRENIER, vont nous accompagner et nous soutenir encore et toujours dans tous nos projets.

C'est grâce à leur volonté que nous allons continuer à investir sur nos domaines skiables d'AURON, d'ISOLA 2000 et de ST DALMAS LE SELVAGE.

Dès la saison prochaine et les saisons à venir :

▪ AURON

Les nouveautés saison 2016/2017 et été 2016 :

- ✓ Opérations règlementaires de mise en conformité des gares de départ et d'arrivée des télésièges du Dôme et Buttières.
- ✓ Neige de culture : mise en conformité des compresseurs d'air et pompage en salle des machines n° 2 (SDM2).
- ✓ Aménagement, élargissement et reprofilage des pistes de la Baisse, du bas du Bouchiet et de la Face.

Suite aux travaux de la Face ERDF/ENEDIS va procéder à la mise en souterrain du dernier tronçon de ligne aérienne 20KV reliant le secteur de Las Donnass à celui de Sauma Longue.

- ✓ Extension du garage des pistes avec la construction de sanitaires publics et d'un local de stockage de matériel pour les personnes à mobilité réduite.

Les projets à venir :

- ✓ Lancement d'une étude d'aménagement de stades d'entraînement et de compétition comprenant la construction d'un téléski à enrouleur, le reprofilage et la sécurisation de la piste ainsi que l'équipement en neige de culture.
- ✓ Lancement d'une étude de captage dans le vallon du Riou permettant d'augmenter et de sécuriser l'alimentation en eau de la retenue d'altitude du Cluot Dauphin.
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité pour une signalétique directionnelle et dynamique sur le domaine skiable.
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité d'un Golf 9 trous et de ses équipements périphériques.
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité de l'offre V.T.T. avec la création, à terme, de nouveaux parcours.
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité d'un centre Aqualudique au cœur de la station d'Auron.
- ✓ Lancement d'une étude de faisabilité pour de nouvelles activités d'Été (prévues en 2017).

▪ ISOLA 2000

Les nouveautés saison 2016/2017 et été 2016 :

- ✓ Aménagement du point de vue Sistron avec dispositif Spot-photo.
- ✓ Signalétique porte d'entrée de la station au niveau du Pont de Sierra.
- ✓ Création d'un captage gravitaire pour la retenue du Gourc de la Peur.
- ✓ Equipement du Télésiège Valette pour la sécurité du transport des enfants.
- ✓ Création d'un snowpark débutant le long de la piste Boulevard comprenant un espace Vidéozone.
- ✓ Extension du réseau de pistes VTT avec une nouvelle piste rouge (Mercière).

Les projets à venir :

✓ Etude hiver/été Snowpark/VTT pour la réalisation de travaux de terrassements en vue de sécuriser l'espace et garantir son ouverture en cas de faible enneigement, ainsi qu'améliorer son accessibilité à des clients de tout niveau (en complément du snowpark débutant créé le long de la piste Boulevard). Intégration d'une piste VTT supplémentaire dans l'aménagement.

✓ Restructuration du front de neige : implantation de nouvelles remontées mécaniques adaptées à la pratique des différentes activités hivernales et estivales, séparation des flux de pratiquants, optimisation de la desserte des différents commerces et accès galerie, dynamisation de l'offre après-ski.

✓ Création d'une piste verte depuis le sommet du télésiège débrayable de Combe-Grosse se connectant sur le front de neige réaménagé (accompagné du raccourcissement du Téléski Grande-Combe).

✓ Lancement d'une étude pour l'optimisation du réseau neige existant : augmentation de la capacité instantanée de production ainsi que du taux de couverture en équipements de neige de culture.

✓ Lancement d'une étude pour le réaménagement des pistes desservies par le télésiège Méné : travaux de terrassement pour garantir l'ouverture et l'entretien par engin de damage des pistes du secteur, sécurisation par extension du réseau neige, produit ski freeride sécurisé...

✓ Lancement d'une étude pour l'amélioration du stade de slalom en vue de garantir l'accueil de compétitions nationales, internationales, ainsi qu'offrir des conditions optimales d'entraînements aux clubs locaux.

✓ Création de circuits piétons desservis par la Télécabine Mercantour en saison estivale.

▪ SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE

Village perché du « Haut Pays Niçois » ST DALMAS LE SELVAGE est une station « NATURE » et reconnue pour ses pistes de fonds et ses circuits de raquettes aménagés. Cette année la réfection complète du pont « de la Coulié » assurera un accès sécurisé à notre domaine débutant de « Pra Gazé ».

Des équipements modernes et de tous niveaux sont à votre disposition en location à l'Office du Tourisme.

Le forfait saison n'augmentant pas cet hiver, il reste une valeur sûre pour profiter de nos domaines skiables tout au long de la saison !

Vous trouverez joint à ce courrier les modalités de réservation de votre forfait saison ainsi que les différentes réductions dont vous pouvez bénéficier : achat avant saison, offre fidélité, offre famille.

La saison 2016-2017 s'ouvrira le 03 décembre 2016 (sous réserve des conditions d'enneigement).

Comptant sur votre fidélité, nous espérons vous apporter satisfaction au travers de tous nos projets.

Cet hiver, profitez pleinement des Stations du Mercantour !

Bien à vous tous,

Monsieur Le Maire,
Jean-Marie BOGINI



Madame Le Maire,
Colette FABRON



Monsieur Le Maire,
Jean-Pierre ISSAUTIER

